Allemagne : en Saxe, 14 669 étrangers tenus de quitter le pays ; 81 % bénéficient d’une suspension d’expulsion

15/11/2026 à 22h00



La Saxe comptait, au 30 septembre 2026, 14 669 étrangers soumis à une obligation de quitter l’Allemagne, selon des chiffres officiels publiés le 15 novembre. Parmi eux, **11 903 personnes, soit 81 %, disposaient d’une *Duldung*** : leur expulsion était temporairement suspendue, sans équivaloir à un titre de séjour ordinaire.

Au troisième trimestre, les autorités ont procédé à **224 expulsions**, contre 201 un an plus tôt, et recensé **369 départs volontaires**. Les nouveaux demandeurs d’asile enregistrés au cours de la période étaient 860, contre 1 264 au troisième trimestre 2025.

Photo à la une : Vue de Dresde, photographie d’illustration — Senthil Arumugam. Wikimedia Commons, licence CC BY-SA 3.0.

Source : gouvernement de Saxe, 15 novembre 2026.